Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [11]

Artikel: Berne francophone

Autor: Steullet, Anne-Marie / Moeschler, Gaby

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275740

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tains milieux à la veille du scrutin. Qui aujourd'hui s'aviserait de contester aux femmes ce droit fondamental ? ajouta M. Matthey.

Aujourd'hui, quinze communes du canton ont une représentante féminine dans leur exécutif. Mais il reste encore fort à faire et les hommes doivent apporter leur contribution au succès de la cause en acceptant une répartition plus juste des tâches familiales et professionnelles, en soutenant, entre autres revendications importantes, la protection de la maternité. Dans cette évolution, notre démocratie ne pourra qu'y gagner.

A l'issue du repas, les participants et participantes gagnèrent la salle de conférences au 1er étage pour entendre Mme Bauer-Lagier, conseillère nationale, exposer le sujet « Vie sociale, vie professionnelle et vie de famille », ce qu'elle fit, à l'appui de sa riche expérience de mère de famille, d'enseignante et de femme engagée, en toute simplicité et modestie. Les lectrices trouveront une relation de sa conférence dans le présent numéro de FS.

Les échos très enthousiastes de cette journée transpercent dans ces lignes de l'une des nombreuses lettres de remerciements de nos « anciennes » : «...Que de travail pour mener à bien une si belle fête. Tout était parfait, très bien organisé. On sentait partout cette joie des retrouvailles, cette chaude amitié. Tous les visages souriants en donnaient la preuve. »

Une brochure illustrée, format A4, rédigée par le Groupe des Montagnes, raconte les heurs et malheurs du mouvement féministe en terre neuchâteloise depuis 1908. On peut encore l'acquérir au prix de deux francs chez Mme Marg. Greub, Paix 11, 2300 La Chaux-de-Fonds. Elle contient quelques perles à découvrir.

Jenny Humbert-Droz

Après les discours, les souvenirs et les 20 bougies sur un pain en couronne d'un mètre de diamètre, les Neuchâteloises donnèrent la parole à Monique Bauer-Lagier, conseillère national.

Le droit à la différence

L'éminente genevoise veut encourager les femmes à participer à la vie publique, mais de façon personnelle, sans imiter les hommes. « Seule la différence est créatrice », dit-elle, citant un auteur français.

On se plaint du pouvoir, on critique le gouvernement, mais on oublie toujours que le pouvoir... c'est la somme de nos abdications, de nos abstentions. S'abstenir, d'ailleurs, c'est aussi faire de la politique, c'est faire un choix : opter pour le statu quo, favoriser l'immobilisme, refuser tout changement. Comment les femmes peuvent-elles s'engager ? En participant à des groupes de réflexion de leur paroisse, en s'intéressant à la vie de leur commune, de leur quartier ; petit à petit, l'intérêt grandit pour le pays, le monde : tous les problèmes sont liés.

Les femmes hésitent à s'engager politiquement, elles ont souvent peur de perdre leur personnalité ; il est vrai que celles qui renient leur féminitude et imitent sagement les hommes seront mieux acceptées et réussiront ; mais est-ce cela que veulent les femmes ? Imiter ? Se plier aux règles de jeu fixées par les hommes ? Accepter leurs priorités ?

La femme peut apporter autre chose, elle peut avoir des priorités autres qu'économiques, elle peut faire preuve de sentiments et de passion — ce qu'on lui reproche — si c'est au service de la justice, elle peut mettre sa politique en accord avec son éthique. Certains hommes en sont capables aussi bien sûr, et la femme n'a pas la prétention de faire mieux que les hommes, mais sa participation est nécessaire, complémentaire et ne saurait qu'amener un meilleur équilibre politique.

L'appel chaleureux de Mme Bauer-Lagier à un plus grand engagement des femmes se termine par l'évocation des quelques victoires féministes remportées au Conseil national, lorsque les femmes de partis différents s'unissent pour soutenir la même cause.

S. Ch

Jura

Formation des jeunes paysannes : rien de changé !

Depuis bientôt cinquante ans, l'Ecole d'agriculture de Courtemelon (près de Delémont) dispense une formation complète aux jeunes filles qui se destinent à la vie paysanne. On constate, au fil des ans, que l'intérêt va grandissant pour l'école ménagère rurale. Avec ses 1560 exploitations agricoles travaillant à plein temps (plus de 2000 y compris les petites, exploitées à temps partiel), le nouveau canton représente un bon réservoir de candidates.

L'école ménagère rurale est un internat qui compte actuellement 24 élèves. La séparation d'avec le canton de Berne n'aura eu aucune influence sur le statut de l'école : on continue avec le même programme — amélioré en plusieurs points — et le même diplôme sera attribué, comme par le passé, aux élèves qui terminent leur scolarité. Le plan d'études relève du programme type fédéral au terme duquel (un semestre) la jeune ménagère rurale sait tenir sa maison, cuisiner, coudre, jardiner, soigner les enfants, gérer un budget, se rendre utile dans la vie publique.

Enfin, un autre cours, institué pour les paysannes qui désirent parfaire leurs connaissances, est bien fréquenté à raison de deux hivers consécutifs pour celles qui veulent couronner ce « recyclage » par un certificat. (Ce dernier cours est donné une fois par semaine). Notons que deux conseillères en vulgarisation agricole sont attachées à l'école, Anne-Marie Rentsch et Huguette Flückiger. Leur rôle est très important auprès des paysannes.

Rien de changé donc pour les femmes paysannes et leur formation. A l'école, elles bénéficient d'installations adéquates et de la présence des vulgarisatrices à domicile.

Vue sous l'angle des comparaisons, on peut dire que la situation des Jurassiennes est privilégiée par rapport à celle des femmes paysannes de la partie francophone du canton de Berne. Ces dernières, en effet, coupées de l'Ecole de Courtemelon par un choix politique, doivent se satisfaire momentanément de locaux hâtivement aménagés. Elles sont une douzaine à suivre les cours à Tavannes. Quant à la vulgarisation, elle est encore à développer.

Anne-Marie Steullet

Présence des femmes dans les conseils communaux : moins d'une femme par exécutif

Une enquête menée par le Bureau de la Condition féminine met en évidence le petit nombre de femmes dans les conseils communaux (exécutifs). Les femmes représentent un peu plus de la moitié des habitants de la République et Canton du Jura. Sur les 82 communes concernées, on dénombre 0,59 femme par conseil communal ; 41 ne comprennent aucune femme. Les exécutifs communaux (maires compris) totalisent 558 sièges, leur nombre varie selon les communes. Quarante-neuf sont occupés par des femmes, soit 8,8 pour cent de l'ensemble. Aucune femme n'exerce les fonctions de maire.

Cette enquête, détaillée par localité, a été rendue publique par le service de presse cantonal. Les conseils de ville (législatifs) qui existent seulement dans les communes les plus importantes, n'ont pas été pris en considération par l'enquête. Plusieurs femmes siègent dans les législatifs communaux là où ils existent, évidemment ! (ams)

Berne francophone

Les ludothèques fleurissent

A Tavannes, à Moutier, Malleray, Sonceboz, La Neuveville, des ludothèques se mettent en place. Oh, pas toutes seules ! Des groupes de femmes très actives ont pris les choses en mains. Le cas de Moutier : une motion arrive au législatif. Que fait-on ? Le vœu est émis qu'un groupe de citoyens(nes) étudie, voire installe toute la ludothèque. Des jeunes mères attrapent la balle au bond. En moins d'une année, c'est chose faite, création d'une association incluse. Elles ont récolté des fonds, retapé des locaux, suivi des cours de ludothécaires. La Municipalité verse la subvention promise : 17000 francs dont il faudra déduire environ 7000 francs (les dons !).

Sur deux pattes, l'une privée, l'autre publique, la ludothèque se met en mouvement. Sans l'initiative des femmes, on passerait encore le projet de commission en commission ! Et voyez l'économie : 150 heures de travail bénévole et les dons encaissés. Dans cette (belle) aventure, on ne sait pas encore si les dévouées protagonistes seront rétribuées pour les heures d'ouverture de la ludothèque. Trois personnes, plusieurs fois par semaine... Le bénévolat, ça use !

Anne-Marie Steullet

A Malleray et Tavannes... – Les ludothèques de Malleray et Tavannes se sont ouvertes au public ce mois-ci. Pour devenir membre d'une ludothèque, il faut s'acquitter d'une cotisation annuelle ou verser une modeste contribution par jeu prêté. A tour de rôle, les responsables contrôlent chaque entrée et sortie de jeu.

Le but des communautés de jeu est de donner aux enfants et à leurs parents la possibilité de jouer avec des jouets de bonne qualité, souvent trop chers pour une famille ou trop encombrants pour nos appartements exigus. C'est aussi l'occasion de rencontrer les autres dans des locaux aménagés selon le bon goût des animateurs bénévoles, tout en choisissant

des jeux chouettes et en évitant le gaspillage. On trouve de tout ; du puzzle à mille morceaux à la paire d'échasses en passant par les jeux de société, la maison de poupée, le football de table, les camions, les garages.

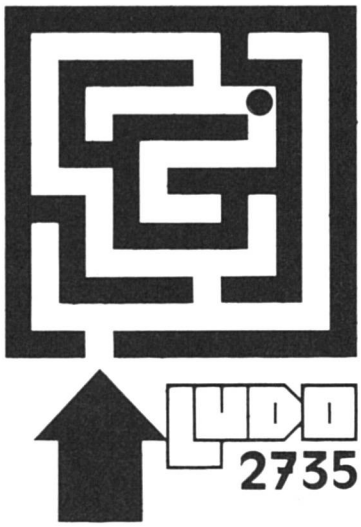

Chaque village a son autocollant. Il est mis en vente pour une modique somme. La ludothèque de Malleray occupe un étage d'une vieille maison nommée « Gourbache ». Le G est au centre de l'autocollant !

Gaby Moeschler

Fribourg

Nos enfants, leur présent, leur avenir

Sous ce titre a eu lieu, mardi 2 octobre à la grande salle du Christ-Roi, un forum organisé par le Centre de Liaison fribourgeois des associations féminines. Dans l'assistance, on remarqua de nombreuses personnalités, entre autres M. le conseiller d'Etat Hans Baechler et Mme Liselotte Spreng, député au Conseil national. Trois aspects touchant nos enfants et qui actuellement font problème dans notre canton, furent exposés.

Le premier thème *« l'enfant qui vit avec un de ses parents »* fut traité par Mme Claire Bridel, Pro Juventute Lausanne, elle-même élevée par un seul parent et mère chef de famille. Tout d'abord, elle décrit la situation de l'enfant lors d'un divorce ou la mort d'un parent. Celui-ci se sent abandonné, il a peur de l'avenir. Déboussolé il n'est ni sage ni gentil. Son parent aussi est bouleversé par des sentiments violents et contradictoires. De plus, il doit résoudre des problèmes pratiques et financiers. Il a peu de temps, peu de disponibilité pour son enfant. Pour prouver aux autres et à lui-même qu'il est bon éducateur, des détails — bien manger, être poli, être propre — prennent une importance démesurée. Que faire ? Essayer, malgré tout ce désordre émotionnel, de remettre les choses à leur place, de discerner ce qui dans l'éducation est important, vital ; ramener la joie de vivre, la paix dans le foyer.

« l'enfant et les loisirs » était le deuxième thème du forum et fut exposé par Mme Annelise Meyer, présidente de la ludothèque de Fribourg. Que signifie, pour l'enfant, loisirs ? C'est le temps dont il dispose librement et pendant lequel il devrait être plus ou moins responsable des conséquences de ses actes, selon son âge. Quel est le rôle des parents ? Ils doivent eux-mêmes savoir organiser leurs loisirs et encourager l'enfant à devenir indépendant de façon active et créative. Ils peuvent aider l'enfant discrètement, en lui offrant un passeport de vacances etc. Des loisirs bien organisés préservent le jeune plus tard de l'alcool, de la drogue et autres paradis artificiels.

Le dernier thème *« quel est le renouveau souhaité par l'Ecole romande » ?* trouva un conférencier expert en M. Jean-Marie Barras, inspecteur scolaire chargé de cours à l'Ecole normale.

Il démontra que l'idée de l'Ecole romande n'est pas d'aujourd'hui, mais préoccupait déjà certains de nos pédagogues fribourgeois : Alexandre Daguet, le chanoine Horner, Mgr Dévaud, etc. Que préconisent les théories modernes ? L'enseignement par le raisonnement et non par la seule mémoire, l'emploi de sujets intéressants, actuels, pratiques, les recherches, découvertes et investigations personnelles de l'enfant. Le travail doit avoir un but fixé. Il faut développer l'entraide, la collaboration, la tolérance, le respect de l'autre. L'enfant doit se sentir compris. Cependant, il ne doit pas être gâté ; l'école n'est pas un jeu, il faut habituer l'enfant à des efforts et à un travail rigoureux.

Dommage que tant de jeunes femmes de notre canton n'aient pas pris la peine de participer à ce forum ! Commettre des fautes avec nos enfants aujourd'hui, c'est compromettre leur avenir, c'est nous réserver une vieillesse triste et pleine de soucis. **Suzanne Marmy**

Valais

Au revoir Gabrielle, Bonjour Françoise !

Grâce au parti socialiste, les Valaisannes auront à nouveau le privilège — car les élues y sont rares — de faire entendre une voix féminine sous la coupole fédérale.

Gabrielle Nanchen s'en va. Entre en scène Françoise Vannay-Bressoud. Discrètement. Car le PSV accuse un net recul. D'aucuns le disent par trop féminisé tant au niveau des structures que des candidatures.

Militante, totalement engagée, elle sert à tous les échelons : conseillère communale à Vionnaz, députée au Grand Conseil, candidate hier au Conseil d'Etat, élue aujourd'hui au Conseil national.

Forçant, elle l'avoue, quelque peu sa nature, elle se bat sans éclat, mais non sans détermination. Avec lucidité et générosité. Avec le tranquille courage et la tenace obstination des gens de la montagne.

Ave Gabrielle !
Salve Françoise !

Corinna s'en est allée...

S'est tue la voix du fleuve et la rumeur des pins. Se fanent les fleurs et sèchent les herbages. Se sont enfuies les bêtes de la forêt, envolé l'oiseau divin.

Qui dira la tendresse de la petite fille et l'amour de l'amante ?

Corinna Bille est morte, nous la pleurons. **F. Bruttin**

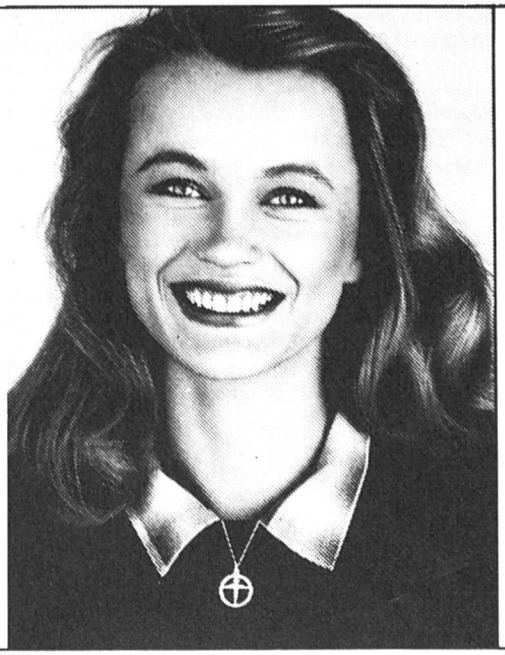

La preuve, c'est l'Oscar.

A l'occasion de chaque mission, nous voulons démontrer que nous aimons bien travailler, en apportant la preuve de notre efficacité, de notre faculté d'adaptation, de notre initiative.
C'est pour cela que désormais les entreprises qui utilisent nos services, peuvent nous décerner l'Oscar Manpower du travail temporaire.
Pierre Cardin a signé cet Oscar, un médaillon en argent dessiné d'après l'homme parfait de Léonard de Vinci.
Pour nous, c'est la preuve que la qualité de notre travail est reconnue. Et cette preuve, c'est l'Oscar Manpower.

MANPOWER